



VILLE DE
GENÈVE

LA VILLE PROPOSE: UN PROJET ALTERNATIF POUR DES LOGEMENTS AUX PETITS-DÉLICÉS

SÉANCE D'INFORMATION PUBLIQUE
JEUDI 9 FÉVRIER 2012 À 18H30

SALLE POLYVALENTE DU CLOS-VOLTAIRE,
RUE DE LYON 49A, 1203 GENÈVE
EN PRÉSENCE DE M. RÉMY PAGANI,
CONSEILLER ADMINISTRATIF DE LA VILLE DE GENÈVE

POUR VOUS
www.ville-geneve.ch

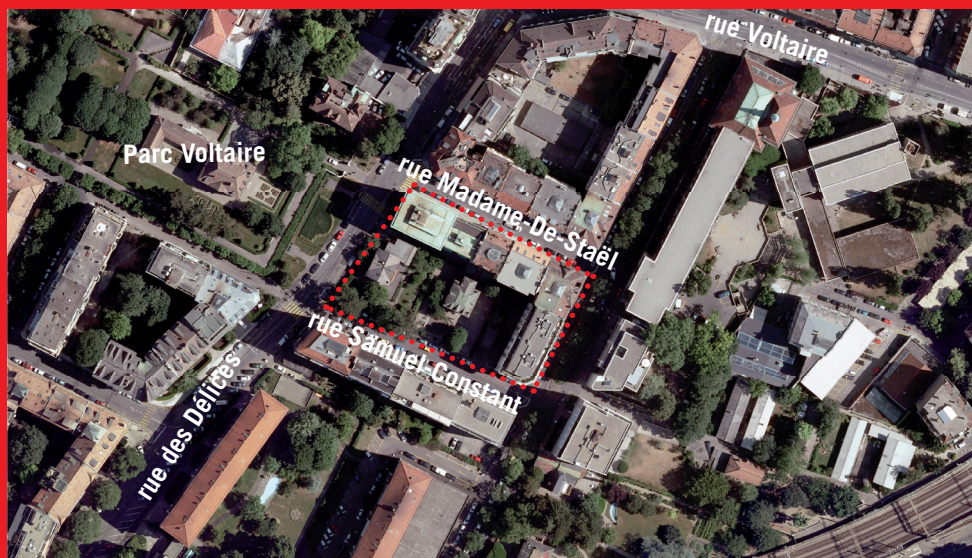
LA VILLE AMÉLIORE LA QUALITÉ DE LA VIE

L'ÎLOT DES PETITS-DÉLICES FAIT L'OBJET D'UN PROJET DE CONSTRUCTION DOTÉ D'UNE DENSITÉ JUGÉE TROP ÉLEVÉE PAR LES RIVERAINS. LA VILLE DE GENÈVE PROPOSE UNE SOLUTION D'AMÉNAGEMENT QUI PERMETTE D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES HABITANTS DE CE QUARTIER.

LA VILLE SOUHAITE :

- CONSTRUIRE DES LOGEMENTS DE QUALITÉ
- PRÉSERVER AU MAXIMUM LES ESPACES VERTS DISPONIBLES

POUR CE FAIRE, LA COMMUNE ÉLABORE UN PLAN D'UTILISATION DU SOL LOCALISÉ (PUSL). CE PLAN ÉTANT DE LA COMPÉTENCE EXCLUSIVE DES AUTORITÉS COMMUNALES, IL SERA ENSUITE SOUMIS AU VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL. LA SÉANCE PUBLIQUE DU 9 FÉVRIER PERMETTRA D'ABORDER TOUS CES POINTS DANS LE DÉTAIL.



RENSEIGNEMENTS :

Ville de Genève
Département de l'aménagement et des constructions
Service d'urbanisme. Tél. 022 418 60 50

POUR VOUS
www.ville-geneve.ch